



# **RÈGLEMENT DU MAD'TRAIL**

## **ÉDITION 2023**

### **Présentation**

Le MAD'TRAIL est un évènement sportif de type trail évoluant en pleine nature et comportant plusieurs épreuves. L'organisation administrative dépend du club de ski de Valmorel, association loi 1901 à caractère sportif. Le pilotage, l'animation et l'évaluation dépendent du pôle évènementiel sportif de la communauté de communes des vallées d'Aigueblanche (CCVA). Chaque épreuve se déroule en une seule fois et en un temps limité, excepté le combiné « Crève-Tête ».

Les départs seront donnés de la station de Valmorel située sur la commune des Avanchers-Valmorel les 15 et 16 juillet 2023. Le Mad'trail comporte 7 épreuves :

- Le K.V de Crève-Tête distant de 3 kms pour 1000 D+
- Les « Cerisettes » distant de 8,5 kms pour 400 D+
- Le « Crève-Tête » distant de 16 kms pour 1000 D+
- Le « Roche Blanche » distant de 28 kms pour 1710 D+
- Le « Marathon de La Lauzière » distant de 45 kms pour 2550 D+
- Le « Mad'Trail » distant de 63 kms et 3900 D+
- Le combiné « Crève-Tête »  
Il consiste à participer au K.V de Crève-Tête le samedi 15 juillet 2023 et au « Crève-Tête » le dimanche 16 juillet 2023. Les deux temps seront cumulés et donneront lieu au classement du combiné « Crève-Tête ».

Le K.V. de Crève-Tête est la deuxième étape du challenge des K.V. des Vallées d'Aigueblanche. La première étape se déroule au K.V. de Pussy le 14 mai 2023 et la troisième et dernière étape se déroulera le 07 octobre 2023 dans le cadre de l'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche (ETVA).

## **Conditions de participation**

Le fait de participer au Mad'Trail implique l'acceptation du présent règlement et oblige le participant à avoir une préparation physique et un état de santé lui permettant d'effectuer le parcours pour lequel il s'est inscrit en pleine conscience.

Cette préparation devra lui permettre de savoir gérer les problèmes physiques, mentaux découlant de conditions météorologiques difficiles entraînant une grande fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires ou toutes autres petites blessures.

Le K.V de Crève-Tête (3 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2007 et plus (catégorie Cadet à Master 10).

Les « Cerisettes » (8,5 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2007 et plus (catégorie Cadet à Master 10).

Le « Crève-Tête » (16 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2005 et plus (catégorie Junior à Master 10).

Le « Roche Blanche » (28 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2003 et plus (catégorie Espoir à Master 10).

Le « Marathon de La Lauzière » (45 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2003 et plus (catégorie Espoir à Master 10).

Le « Mad'Trail » (63 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés avant le 31/12/2003 et plus (catégorie Espoir à Master 10).

## **Inscriptions**

L'épreuve est ouverte à toute personne qui aura obligatoirement remis à l'organisation :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- ou une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),

Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),

- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

L'organisation ne pourra pas faire de copie le jour de l'épreuve. Les documents remis ne seront pas restitués. Aucune décharge ne sera acceptée.

Elles se font directement dans les conditions écrites que vous trouverez en consultant le site de l'épreuve [www.madtrailvalmorel.com](http://www.madtrailvalmorel.com)

Les inscriptions en ligne seront possibles jusqu'au jeudi 13 juillet 2023 à 23h59.

Des inscriptions seront possibles (sous réserve des disponibilités de dossards) sur place le :

- Vendredi 14 juillet à partir de 17h00 jusqu'à 20h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel
- Samedi 15 juillet de 9h00 à 17h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel
- Dimanche 16 juillet de 3h15 à 9h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel

## **Annulation et remboursement d'une inscription**

Toute annulation d'inscription doit être faite par courrier (CCVA - Pôle Événementiel sportif – 40 chemin des Loisirs - 73260 Grand-Aigueblanche) avec un certificat médical joint. Aucun désistement n'est enregistré par mail ou téléphone. L'annulation devra être faite avant le 16 juin 2023.

Le montant du remboursement sera de 50 % du prix payé hors frais d'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué avant début septembre 2023.

### **COVID-19**

En cas d'annulation liée à la COVID-19 et à la suite d'une décision des autorités compétentes, le montant du remboursement sera de 100 % du tarif hors frais d'inscription. Les modalités de remboursement feront l'objet d'une communication spécifique.

## **Les épreuves**

**Le MAD'TRAIL** : Environ 63 kms, 3900 D+, comprenant 3 barrières horaires et un temps limite de 15h00. Le départ sera donné à 4h00 le 16 juillet 2023.

**Le MARATHON DE LA LAUZIÈRE** : Environ 45 kms, 2550 D+, comprenant 2 barrières horaires, et un temps limite de 10h30. Le départ sera donné à 5h00 le 16 juillet 2023.

**Le « ROCHE BLANCHE »** : Environ 28 kms, 1710 D+ comprenant une barrière horaire et un temps limite de 7h00. Le départ sera donné à 8h30 le 16 juillet 2023.

**Le « CREVE-TETE »** : Environ 16 kms, 1000 D+ ne comportant pas de barrière horaire ni de temps limite. Le départ sera donné à 9h30 le 16 juillet 2023.

**Les « CERISSETTES »** : Environ 8,5kms, 400 D+ ne comportant pas de barrière horaire ni de temps limite. Le départ sera donné à 10h00 le 15 juillet 2023.

**Le K.V DE « CREVE-TETE »** : Environ 3 kms, 1000 D+ ne comportant pas de barrière horaire ni de temps limite. Le départ sera donné à 9h15 le 15 juillet 2023. Départ en format « mass start »

**LE COMBINÉ « CREVE-TETE » : K.V de Crève-tête + la « Crève-Tête »** : Les départs sont aux mêmes horaires que ceux indiqués dans les épreuves décrites ci-dessus.

## **Retrait des dossards/Inscription sur place**

Les retraits de dossards et les inscriptions sur place (sous réserve de disponibilités de dossards) se feront à la salle Rencontre et Musique à Valmorel aux jours et horaires suivants :

- Le vendredi 14 juillet 2023 de 17h00 à 20h00
- Le samedi 15 juillet 2023 de 9h00 à 17h00
- Le dimanche 16 juillet 2023 de 3h15 à 9h00

Le dossard doit être visible en toutes circonstances. Il peut être porté soit à la cuisse soit à la poitrine. **Prévoir des épingles**. Une caution pourra être demandée lors de la prise du matériel de chronométrage.

En cas de non-départ du participant, il est demandé à ce que le dossard ainsi que le matériel de chronométrage soient remis le plus rapidement possible à une personne de l'organisation, afin de ne pas rechercher inutilement des participants sur le parcours qui n'auraient pas pris le départ.

## **Assurance**

La CCVA a souscrit une assurance RC pour la durée de l'épreuve.

### **Individuelle accident :**

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance Individuelle Accident qui couvre les frais de recherche et d'évacuation en France.

## **Douches**

Aucun service de douches n'est organisé.

## **Matériel / Equipement**

### **Obligatoire : Pour le Marathon de La Lauzière, le Mad'Trail, le « Roche Blanche » et le « Crève-Tête »**

1 sifflet, une couverture de survie et un coupe-vent.

Les bâtons de marche sont autorisés.

Téléphone portable (numéros du P.C. course et secours fournis dans le « welcome bag »).

Réserve d'eau de 1 litre minimum.

Réserve alimentaire (barres de céréales par exemple).

### **Obligatoire : Pour tous les formats**

Une éco-cup

## **Abandon/Rapatriement**

### **Abandon :**

Tout concurrent peut abandonner s'il le souhaite. Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle ou de ravitaillement. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide son dossard. L'organisation peut aussi décider de stopper un concurrent visiblement défaillant. Dans ce cas, l'organisation se dégage de toutes responsabilités de l'ensemble des conséquences liées à la décision de continuer la course prise par le concurrent.

S'il se trouve dans l'incapacité de rejoindre un point de contrôle, il mettra tout en œuvre pour alerter l'organisation de son positionnement afin que celle-ci prenne les décisions appropriées.

### **Rapatriement :**

Le rapatriement sera décidé en lien avec le P.C. course et sera organisé par les responsables de la course s'ils jugent nécessaire de le mettre en œuvre. Tous les concurrents refusant le rapatriement décidé par les organisateurs en continuant la course, le feront sous leur entière responsabilité.

Le coureur ne sera plus alors sous le contrôle de l'organisation.

Deux points de rapatriement seront opérationnels :

- **Mad'Trail** : Au col de La Madeleine (Km 30.5) et au col du Gollet (Km 48)
- **Marathon de La Lauzière** : A Celliers-Dessus (Km 23.3 ; Km 35.2)
- **Roche Blanche** : Au col du Gollet (Km 13)

## **Sécurité / assistance médicale**

Le dispositif prévisionnel de sécurité (D.S.P) sera visible avant le début de la course sous forme d'affichage. Il est en cours de fabrication.

## **Modification du parcours ou des barrières horaires / Annulation de la course**

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux, canicule...), le départ peut être reporté ou annulé.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours, de modifier les barrières horaires ou le parcours prévus initialement.

## **Disqualification**

Un concurrent sera exclu de la course en cas de non-respect du règlement et des consignes de sécurité en refusant d'obtempérer à un ordre du directeur de course, d'un responsable de point de contrôle ou d'un médecin ou d'un secouriste.

L'organisation prendra des sanctions pour tout comportement inconvenant envers d'autres concurrents ou envers l'organisation. La tricherie (coupe de parcours, utilisation d'autres moyens de déplacement que la course à pied, etc...) et le non-respect de l'environnement sont des causes d'exclusion (jet de détritus de la part des coureurs mais aussi des accompagnateurs).

## **Ravitaillement et poste de contrôle**

- 6 ravitaillements et 5 points de contrôle pour le Mad'Trail.
- 4 ravitaillements et 4 points de contrôle pour le Marathon de la Lauzière.
- 3 ravitaillements et 3 points de contrôle pour le Roche Blanche.
- 1 point de ravitaillement et 2 points de contrôle pour le Crève-Tête.
- 1 point de ravitaillement liquide et 1 point de contrôle pour les Cerisettes.
- 1 point de ravitaillement léger à l'arrivée pour le K.V. de Crève-Tête.

Des points de contrôle inopinés seront en place tout au long du parcours.

### **Le Mad'Trail (63 kms) :**

6 ravitaillements au km 13 ; 20.6 ; 30.5 ; 38.4 ; 48 et 55.8

5 points de contrôle au km 13 ; 20.6 ; 34.4 ; 50 et 55.8

### **Le Marathon de la Lauzière (45 Kms) :**

4 ravitaillements au km 6.9 ; 16 ; 26.9 et 35.2

4 points de contrôle au km 7.8 ; 16 ; 23.5 et 35.2

### **Le Roche Blanche (28 Kms) :**

3 ravitaillements au km 7 ; 13 et 20.3

3 points de contrôle au km 7 ; 14.4 et 23.9

### **Le Crève-Tête (16 Kms) :**

1 ravitaillement au km 6.9

2 points de contrôle au 7.7 et 12.4

### **Les Cerisettes (8.5 kms) :**

1 ravitaillement hydrique et un point de contrôle au km 5.2

### **K.V de Crève-Tête (3 Kms) :**

1 ravitaillement léger à l'arrivée

## **Temps maximum autorisé et barrières horaires**

### **Le Mad'Trail : Départ 4h00 de Valmorel le 16/07/23**

- Temps limite autorisé : 15h00
- 3 barrières horaires :
  - Passage avant 8h30 au km 20.5 (Pont Botto)
  - Passage avant 11h00 au km 30.5 (Col de la Madeleine)
  - Passage avant 15h30 au km 48 (Col du Gollet)

### **Le Marathon de La Lauzière : Départ 5h00 de Valmorel le 16/07/23**

- Temps limite autorisé : 10h30
- 2 barrières horaires :
  - Passage avant 8h15 au km 16 (Valmorel)
  - Passage avant 13h00 au km 35.2 (Celliers-Dessus)

### **Le Roche Blanche : Départ 8h30 de Valmorel le 16/07/23**

- Temps limite autorisé : 7h30
- 1 barrière horaire :
  - Passage avant 12h15 au km 13 (Col du Gollet)

### **Le Crève-Tête : Départ 9h30 le 16/07/23**

### **Les Cerisettes : Départ 10h00 le 15/07/23**

### **Le K.V de Crève-Tête : Départ 9h15 le 15/07/23**

**Il n'y a pas de barrière horaire et de temps limite pour le « Crève-Tête » le K.V. de Crève-Tête et les « Cerisettes ».**

## **Lot de bienvenue et lot finisher**

Lors de l'inscription, chaque concurrent devra renseigner des éléments concernant le cadeau de bienvenue. L'organisation s'engage à respecter les éléments fournis par chaque participant (ex : taille de tee-shirt...) si l'inscription est enregistrée avant le 30/04/2023 23h59. Après cette date, les cadeaux de bienvenue et/ou finisher pourraient ne pas correspondre aux renseignements fournis par le concurrent.

Les lots de bienvenue seront offerts à tous les participants.

Les lots finisher seront remis aux coureurs ayant terminé les courses suivantes :

Le « Mad'Trail », Le « Marathon de la Lauzière », le « Roche Blanche », le « Crève-Tête », les « Cerisettes » et le K.V de Crève-Tête.

Les lots finisher et les lots de bienvenue peuvent être différents pour les courses K.V de « Crève-Tête » et les « Cerisettes ».

Les lots finisher seront remis uniquement sur présentation du dossard.

## **Palmarès**

Le Palmarès des courses « Mad'Trail », « Marathon de la Lauzière », « Crève-Tête », « Roche Blanche », les « Cerisettes » et le K.V. de Crève-Tête s'établira de la façon suivante :

Seront récompensés :

- Les 3 premiers scratch Homme et Femme
- Les premiers Homme et Femme de chaque catégorie. Pas de cumul possible.

Le palmarès du combiné « Crève-Tête » s'établira de la façon suivante :

- 3 premiers scratch Homme et Femme
- Le cumul sera possible avec les courses « Crève-Tête » et K.V de « Crève-tête »

## **Catégories récompensées**

Les catégories récompensées sont les suivantes (selon les formats de course) :

- Cadets
- Juniors
- Espoirs
- Séniors/MO
- M1/M2
- M3/M4
- M5 et après

## **Droit à l'image**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Il autorise sans réserve l'organisation et ses partenaires à communiquer sous forme de newsletters.

Conformément à la loi n° 78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès (article 34 à 38) de rectification et de suppression (article 26) des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous



devez contacter l'organisation et ses partenaires. Vous pouvez également à tout moment demander à ne plus recevoir de mail.

\* \* \* \* \*